

ce pays, entre autres sir John Macdonald et l'honorable Alexander Mackenzie, est assez prévoyant et assez homme d'Etat pour comprendre la nécessité qu'il y a de mettre ce projet à exécution.

Mon seul espoir, M. l'Orateur, c'est qu'en étudiant ce projet de chemin de fer qui est sur le point d'être construit—car je suis bien convaincu que cette mesure sera votée par la Chambre, une fois que le chef du gouvernement et le chef de l'opposition auront expliqué leurs vues respectives—mon seul espoir, dis-je, c'est que l'on ne perde pas de vue ce projet de construction du canal de la baie Georgienne. Je suis convaincu qu'une fois que le parlement aura adopté cette mesure qui recevra l'approbation du pays, le chemin de fer projeté sera construit et sa construction ne retardera pas la construction du canal de la baie Georgienne.

C'est à peu près là, M. l'Orateur, tout ce que j'avais l'intention de dire sur cette question et je ne retiendrai pas plus longtemps l'attention de la Chambre.

M. SPROULE : L'honorable député n'a pas encore parlé du chemin de fer projeté.

M. MURRAY : Je le crois. Je crois aussi que c'est une nécessité et que nous ne pouvons pas trop nous hâter. Je partage l'opinion de mon chef ; je dis que c'est le temps d'agir et non de tergiverser ; nous ne devons pas attendre pour connaître la nature de cette partie du pays. Ceux qui sont à la tête du Grand-Tronc-Pacifique sont des hommes d'affaires ; ils ont étudié l'affaire et ils l'entreprennent avec l'intention de la faire réussir. Le gouvernement a conclu un marché avec eux, comme avec des hommes d'affaires. Je ne veux pas parler longtemps à l'exemple de l'honorable député qui vient de m'interrompre (M. Sproule). Je pourrais parler toute une journée sur cette question et la contre-proposition absurde du chef de l'opposition. Ce dernier projet n'a probablement pas été bien mûri, mais c'est un projet mort-né.

La belle idée de vouloir utiliser l'Intercolonial. N'avons-nous pas déjà ce chemin de fer ? Et le Canada Atlantique, ne l'avons-nous pas déjà aussi ? Et la section du Canadien du Pacifique au nord du lac Supérieur ? C'est une absurdité absolue ; et si l'honorable chef de l'opposition et ses partisans s'imaginent que le peuple va approuver un projet aussi insensé, ils se trompent grandement.

Si le chef de l'opposition était venu nous dire qu'après toutes les études et les explorations qui ont déjà été faites concernant le canal de la baie Georgienne et de la rivière Ottawa, après les explorations faites par le gouvernement sur la rivière aux Français, il fallait mettre ce projet à exécution avant de songer à toute autre entreprise concernant le transport, ce serait une proposition sensée et je serais de son avis. Mais je ne vois rien dans la proposition actuelle de la gauche, pour la recommander à la faveur de la Chambre. Le chef de l'opposition

M. MURRAY.

peut avoir beaucoup de talents ; c'est un homme que je respecte, et je suis certain qu'il a aussi le respect de toute la députation ministérielle. Tant qu'il occupera cette position de chef de l'opposition il fera certainement honneur au pays. Je ne crois pas qu'il soit possible de faire un meilleur choix pour diriger l'opposition, et j'espère que le pays le gardera à ce poste plusieurs années encore.

Il nous soumet un projet hybride qu'en ma qualité d'homme d'affaires je considère une absurdité. Quel service ce chemin rendra-t-il à la colonisation dans les régions du nord ? Ce qu'il faut pour le moment, c'est d'ouvrir à la colonisation nos territoires encore inhabités. L'expérience nous enseigne que cela est nécessaire pour assurer notre expansion nationale et c'est pour cette raison, M. l'Orateur, que j'appuie le projet ministériel. Je n'en dirai pas davantage.

M. PRINGLE (Cornwall et Stormont) : M. l'Orateur, l'honorable député de Pontiac vient de prononcer un discours très énergique. Il a pris soin, dès le commencement, de nous annoncer qu'il se retirait de la vie publique. Il a insisté tout particulièrement sur ce point, avant de déclarer qu'il était en faveur de ce projet du Grand-Tronc-Pacifique. Son discours a certainement le mérite d'être court et je vais m'efforcer de l'imiter sous ce rapport. Mais, sous prétexte de parler en faveur du Grand-Tronc-Pacifique, il a consacré tout son temps au canal de la baie Georgienne. Il ne nous a rien dit des avantages du Grand-Tronc-Pacifique, si ce n'est que ce chemin passera à travers un pays absolument inconnu. Il a avoué que lui-même ne connaissait rien des ressources de cette région. Il était amusant d'entendre un député ministériel faire l'éloge de l'honnêteté de l'ex-ministre des Chemins de fer et Canaux (l'honorable M. Blair). Il est arrivé plus d'une fois, au cours de ce débat, que les anciens partisans de l'ex-ministre des Chemins de fer et Canaux, au lieu de chercher à réfuter les solides arguments qu'il a donnés, ont préféré le couvrir d'invectives.

Nous avons vu l'honorable député de Wellington-sud, et d'autres à sa suite, consacrer la plus grande partie de leurs discours à dénoncer la conduite de l'ex-ministre des Chemins de fer et Canaux, au lieu de discuter honnêtement les raisons qu'il a données pour agir comme il l'a fait. Je répète qu'il était amusant et consolant d'entendre l'honorable député de Pontiac déclarer que l'ex-ministre a agi selon les dictées de sa conscience.

Nous admettons tous, M. l'Orateur, que depuis deux ou trois ans, il a été beaucoup question de l'embarras du trafic dans les Territoires du Nord-Ouest. Les députés de la gauche n'ont aucun doute sur l'avenir de ce grand pays. Le parti conservateur a toujours eu une confiance inébranlable dans les brillantes destinées du Canada. Nous savons que dans le Nord-Ouest seulement, il y a assez de ressources et de richesses pour édifier une grande nation. Nous savons que